

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Lutte contre la vie chère : Ndemezo'Obiang rencontre les acteurs de la distribution

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU
Libreville/Gabon

ALORS que la plupart des institutions financières internationales prévoient une nouvelle hausse mondiale des prix à partir d'avril prochain, et ce pour 6 mois (la Banque des États de l'Afrique centrale table sur une hausse de 5 à 6 % entre avril et septembre 2023), le gouvernement gabonais essaie d'anticiper les solutions.

Dans cette optique, le ministre d'État en charge de la Lutte contre la vie chère, René Ndemezo'Obiang, a rassemblé hier, une belle brochette d'opérateurs économiques clés : Prix Import, San Gel, Sipagel, Sotrader, Ceca-Gadis, etc. pour débattre de la question. Avec ces gros distributeurs, il s'est

agi d'explorer, une fois encore, les actions à déployer afin de lutter contre l'inflation. Tout en déclinant celles déjà exécutées par le gouvernement depuis un moment. Telle la nouvelle mercuriale des prix des produits de première nécessité, prévue pour soulager le panier de la ménagère.

"Depuis plusieurs années le gouvernement mène une lutte acharnée et déterminée contre la vie chère, conséquence de la dégradation du pouvoir d'achat des ménages des Gabonais. En faisant le bilan des actions menées, le gouvernement se retrouve dans une situation où il n'est pas satisfait des résultats sur le terrain", a fait constater René Ndemezo'Obiang. Tout en reconnaissant les efforts consentis par les uns et les autres dans la recherche des solutions,

le ministre de la Lutte contre la vie chère a exhorté les opérateurs "à prendre des initiatives qui puissent davantage améliorer la situation".

Le message a été reçu par ses destinataires qui, du reste, ont promis de faire de leur mieux, en formulant des propositions sur "les processus d'amélioration des conditions de vie des Gabonais et de définir ensemble les techniques qui soient des pistes de solutions", a indiqué Carelle Rockia Nkene Ondo, responsable marché Graine-Sotrader Libreville.

Après les opérateurs économiques hier, René Ndemezo'Obiang devrait se retrouver avec ses collègues du gouvernement pour aborder la question de l'inflation et, surtout, définir un agenda qui prépare les assises contre la vie chère.



René Ndemezo'Obiang a présidé la rencontre avec les opérateurs économiques.

Photo: CNB

Océans : premier traité historique pour la protection de la haute mer

Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

L'INFORMATION fait le tour des rédactions tant elle ravit acteurs et organismes internationaux majeurs de la protection globale des océans. Après plus de 15 ans de discussions, dont quatre années de négociations formelles, les États membres de l'ONU se sont enfin mis d'accord dans la nuit de samedi à dimanche sur le premier traité international de protection de la haute mer destiné à contrecarrer les menaces qui pèsent sur des écosystèmes vitaux pour l'humanité.

Le contenu exact du texte n'a pas été publié dans l'immédiat mais les militants l'ont salué comme étant un tournant décisif pour la protection de la biodiversité. "Le navire a atteint le rivage", a affirmé la présidente de la conférence, Rena Lee, au siège de l'Organisation des Nations unies à New York vers 2 h 30 du matin, sous les applaudissements nourris et prolongés



Ce traité permettra de protéger un sanctuaire de biodiversité utile contre le réchauffement climatique.

des délégués qui ont finalisé un accord au contenu désormais gelé sur le fond. Mais qui ne sera formellement adopté qu'à une date ultérieure après avoir été passé au crible par les services juridiques et traduit pour être disponible dans les six langues officielles de l'Organisation.

La haute mer commence où s'arrêtent les zones économiques exclusives (ZEE) des États, à maximum 200 milles nautiques (370 km) des côtes et n'est donc sous la juridiction d'aucun État. Sur ces limites, cet espace était devenu une décharge pour les pollueurs. Même si elle repré-

sente plus de 60 % des océans et près de la moitié de la planète, elle a longtemps été ignorée dans le combat environnemental, au profit des zones côtières et de quelques espèces emblématiques.

Avec les progrès de la science, la preuve a été faite de l'importance de protéger tout entier ces océans foisonnant d'une biodiversité souvent microscopique, qui fournit aussi la moitié de l'oxygène que nous respirons et limite le réchauffement climatique en absorbant une partie importante du CO2 émis par les activités humaines.

PME : comment mieux répondre à la commande publique

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

LE nombre d'attributions de marchés publics aux petites et moyennes entreprises (PME) locales est encore très faible au Gabon. Cela est très souvent dû au fait que ces dernières ne maîtrisent pas les mécanismes de soumission permettant de répondre convenablement à un appel d'offres. Conscient de cette réalité, l'Agence de régulation des marchés publics a invité des entrepreneurs à participer à une formation sur la soumission à la commande publique. Débutés hier à Libreville, les travaux de cette formation technique ont été ouverts par la ministre de l'Économie et de la Relance, Nicole Jeanine Lydie Roboty-Mbou. En présence de son collègue du Commerce et des PME, Yves-Fernand Manfoumbi. Après examen, il ressort que les

entreprises de petite taille sont souvent confrontées à une méconnaissance de l'environnement juridique et institutionnel, à une mauvaise interprétation des documents d'appel à concurrence, à une mauvaise présentation et montage de leurs soumissions. Autres contraintes souvent ignorées des PME sont la difficile justification des capacités techniques et financières, la difficulté d'accès aux financements, une méconnaissance du processus de contentieux, etc.

" Pour cette première session, nous avons au moins 100 PME. Nous comptons pérenniser ce type de formation. C'est un début de recherche de solution pour booster l'accès des PME à la commande publique", a indiqué Bastide Ngonga, secrétaire permanent de l'Agence de régulation des marchés publics.

Les travaux de cette formation s'achèvent aujourd'hui. Qu'en sera-t-il de la suite à donner ?



Photo de famille avec les officiels.

Photo: Jocelyn Abila